

Identifier les continuités écologiques aquatiques contribuant à la TVB

CONTEXTE

Le SCoT Provence-Méditerranée, approuvé en 2009, est en cours de révision dans l'objectif de devenir un SCoT "ALUR" et d'intégrer un volet littoral et maritime. Il devrait être approuvé début 2017. Sur ce territoire, la préservation et la restauration du réseau hydrographique dense, ponctué de zones humides, avec un maillage important de canaux d'irrigation est un enjeu fondamental. L'ensemble de ce réseau joue le rôle d'espaces relais entre les réservoirs terrestres et humides.

Cette fiche synthétise les choix méthodologiques mis en œuvre par ce SCoT pour identifier les différents éléments de la trame bleue de son territoire, dans le cadre de sa révision.



Orientation stratégique 1 > Actions 6 et 7

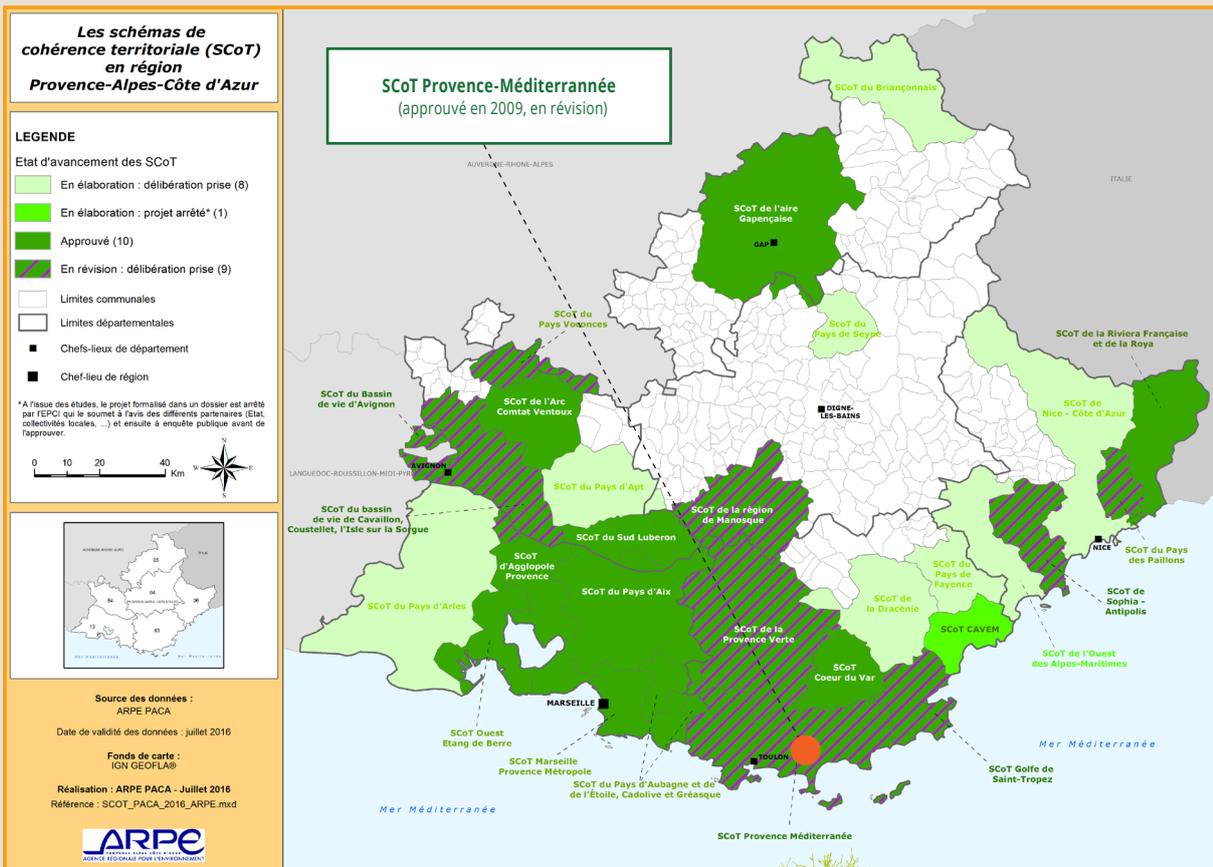
Orientation stratégique 2 > Action 13



FICHES n° 1, 2, 19



ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le rôle écologique des milieux aquatiques est ciblé dans l'orientation stratégique 1 du plan d'actions stratégique du SRCE "Agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien des corridors écologiques". Pour satisfaire à cette orientation, deux actions sont proposées :

- **Action 6** : "Mettre en œuvre le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée (SDAGE RM) 2016-2021",
- **Action 7** : (Action prioritaire) "Restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eaux".

MÉTHODE D'IDENTIFICATION DE LA TVB SUR LE SCOT PROVENCE-MÉDITERRANÉE (PM)

L'identification de la TVB de ce SCoT repose sur une analyse au 1/25 000 de l'occupation du sol réalisée à l'échelle du SCoT en 2011. 7 sous-trames ont été identifiées, dont deux en lien avec les milieux aquatiques terrestres : la sous-trame des milieux humides et la sous-trame des eaux courantes.

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE LA TRAME BLEUE

Les éléments composant la trame bleue du SCoT (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques) ont été identifiés suivant différentes méthodes. Le tableau ci-dessous décrit les données utilisées et les analyses complémentaires effectuées pour chaque sous-trame.

SOUS-TRAME : MILIEUX HUMIDES

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

1. Données de base pour identifier les réservoirs "humides" potentiels :

- Inventaire des zones humides du Département du Var (2004),
- Occupation du sol du SCoT PM (2011),
- Ripisylves identifiées dans les sites Natura 2000,
- Habitats naturels des fonds de vallée issus de la base de données SILENE Flore et mis en place par les Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen.

2. Choix d'espèces cibles caractéristiques du territoire, pour sélectionner les réservoirs de biodiversité parmi les espaces identifiés à l'étape 1 :



Espèces caractéristiques de la sous-trame des milieux humides

Oiseaux.....Loriot d'Europe
Echasse blanche

Poissons.....Anguilles

Reptiles.....Cistude

Invertébrés.....Agrion de mercure

Végétaux.....Laurier rose

REMARQUES :

- Les zones humides identifiées en 2004 ont été redécoupées avec les zones urbanisées des données d'occupation du sol de 2011.
- L'inventaire des zones humides ne recense que les zones supérieures à 1 hectare. Pour autant, les zones humides de taille inférieure devront être préservées.
- Une attention particulière devra être portée sur les espaces de fonctionnalité des zones humides (non cartographiés) dans le DOO¹ du SCoT.
- Les zones humides artificielles peuvent avoir été colonisées par des peuplements végétaux et animaux remarquables et mériteraient d'être protégées.

1. Données de base pour identifier les corridors "humides":

- Occupation du sol du SCoT PM de 2011,
- Géotraitement permettant d'identifier des chemins de "moindre coût" reliant deux réservoirs de biodiversité, pour les espèces ciblées.

2. Analyse de la fonctionnalité de ces corridors écologiques "de moindre coût" par :

- photo-interprétation,
- analyse de terrain,
- avis d'experts.

La majorité des chemins de moindre coût de la sous-trame des milieux humides se sont révélés non fonctionnels, ce qui traduit une grande fragilité de ces milieux.

3. En complément, un focus a été réalisé sur des secteurs emblématiques dans lesquels des problématiques de protection de corridors apparaissent :

- Identification des zones de conflits entre activités humaines et continuités écologiques,
- Réflexion et pistes de réponses à intégrer dans les SCoT et/ou les PLU.

1. Données de base : SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021

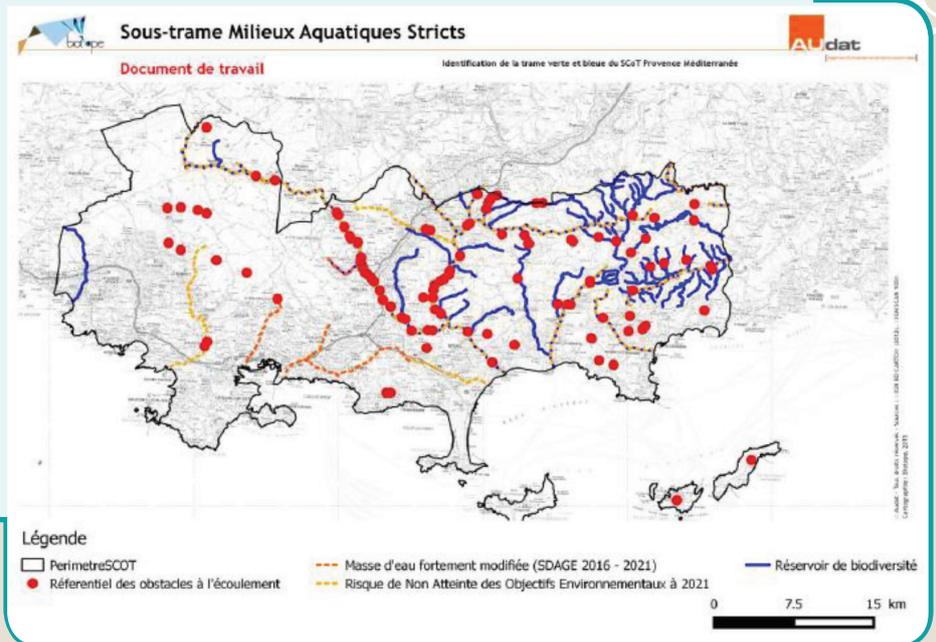
À partir des données du SDAGE, les cours d'eau suivants ont été retenus dans le SCoT comme réservoirs de biodiversité "aquatiques" :

- Les réservoirs biologiques,
- Les axes migrateurs prioritaires,
- Les milieux de "Très bon état écologique",
- Certains milieux de "Bon état écologique".



2. Analyse de la fonctionnalité écologique des réservoirs aquatiques à partir de données complémentaires :

- Obstacles à l'écoulement identifiés par l'ONEMA (seuils, buses, barrages, etc.),
- Cours d'eaux en Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux à l'horizon 2021 (RNAOE 2021) identifiés par le SDAGE,
- Dégradation des ripisylves.



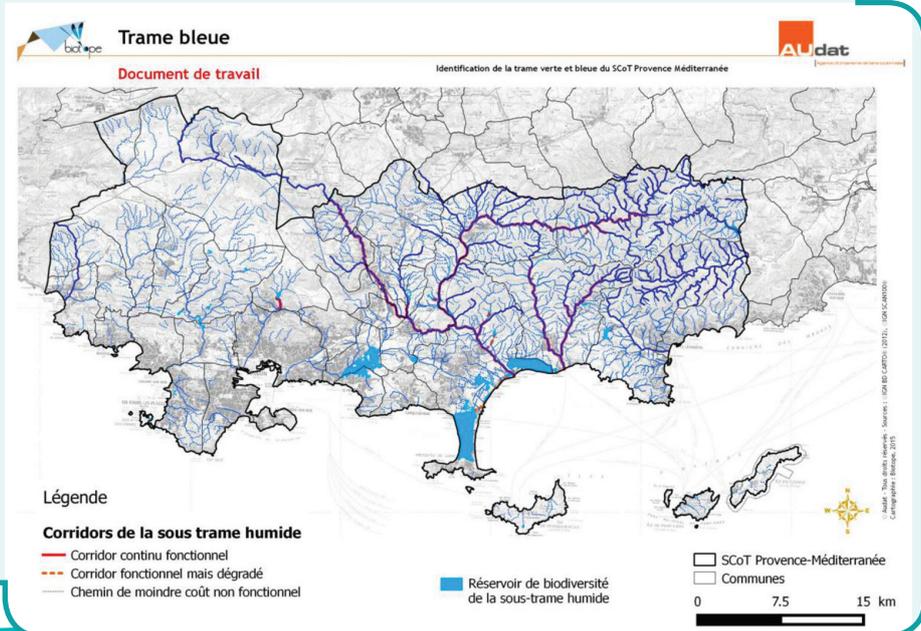
Tous les cours d'eau du territoire jouent un rôle de corridors, car il existe nécessairement une continuité écologique permettant de relier les différents réservoirs de biodiversité établis.

Suite aux différents avis d'experts, une distinction a été établie entre :

- Les cours d'eau permanents à l'air libre,
- Les cours d'eau temporaires et/ou couverts (canalisés en souterrain).

REMARQUE

La fonctionnalité écologique de certains cours d'eau peut être dégradée par la fragmentation liée à la présence d'obstacles à l'écoulement, par une dégradation de la qualité de l'eau et par une dégradation des ripisylves.



COMPARAISON DU PROJET DE TRAME BLEUE AVEC LE SRCE PACA

La méthodologie appliquée dans le cadre de l'élaboration du SCoT Provence-Méditerranée a abouti à l'identification des mêmes réservoirs et corridors de biodiversité que ceux de la trame bleue du SRCE, mais avec une délimitation plus fine.

Par ailleurs, certains cours d'eaux côtiers paraissaient sous-représentés dans la cartographie du SRCE. Le SCoT, en précisant l'analyse du SRCE, les a pris en compte en tant que corridors aquatiques.

¹ Document d'orientations et d'objectifs.

EN SAVOIR +

- Guide: *SRCE : comment l'intégrer dans mon document d'urbanisme ?* Fiche n°19
- Schéma régional de cohérence écologique PACA Diagnostic et plan d'action stratégique - p. 91 à 94
- SCoT Provence-Méditerranée > www.scot-pm.com
- Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise > www.audat.org
- SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021 > www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr
- Fiches "retours d'expériences" réalisées dans le cadre du partenariat Région / 5 Agences d'urbanisme 2015



RÉDACTION & RELECTURE

Agnès HENNEQUIN - Unité Biodiversité et espaces naturels / Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARPE PACA]

Frédérique GERBEAUD-MAULIN - DREAL PACA
Céline HAYOT - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation ARPE PACA - Unité Information et Communication
Octobre 2016

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

